

Communiqué de presse



Filière bois, du forestier à l'architecte : L'ENSASE et Fibois 42 officialisent leur partenariat.

Le 26 février dernier, Jacques Porte, directeur de l'ENSASE et Jean-François Chorain, président de Fibois 42, l'interprofession de la filière bois dans la Loire, signaient une convention de partenariat en présence de Colette Ferrand, conseillère départementale de la Loire déléguée au domaine Forêt-Bois.

A l'heure où l'enjeu environnemental devient désormais le premier défi de la profession d'architecte, les objectifs de ce partenariat sont multiples :

Offrir aux étudiants de l'ENSASE, futurs architectes, une entrée sur la construction bois et les filières locales ainsi que l'accès aux connaissances techniques et au réseau des professionnels du territoire, leur permettant d'être en pointe dans la mise en œuvre du matériau bois dans leur future pratique d'architecte.

Ce partenariat pourra déboucher, à terme, sur le développement d'enseignements thématiques autour du bois ainsi que la programmation d'un cycle de conférences à l'ENSASE dédié au bois et à sa valorisation.

Fibois 42 est une association départementale de professionnels qui se sont associés pour développer la filière bois dans la Loire avec pour mission principale : développer l'utilisation du bois et valoriser la ressource locale. Créée en 1982, avec l'appui du Conseil Départemental, elle fédère aujourd'hui 150

adhérents : des professionnels de l'amont à l'aval de la filière, mais aussi des partenaires tels que des établissements de formation, des collectivités, et des associations.

De nombreuses réalisations récentes dans la Loire montrent que la construction en bois est techniquement et économiquement en mesure de remplacer en partie les constructions en béton et en acier, en améliorant les conditions de mise en œuvre par rapport à ces matériaux. La Loire a vu éclore de nombreux projets audacieux, riches en innovation architecturale, qui constituent des références au niveau national.



La signature de la convention a, d'ailleurs, été accueillie dans les locaux du Conseil Départemental. Ce bâtiment, installé rue Paul Petit en périphérie du coeur de ville, sur la colline de Villeboeuf, a fait l'objet d'une restructuration et rénovation énergétique en 2019. Présenté, à cette occasion, par Julien Rivat (Atelier Rivat) architecte mandataire, Vincent Danière (Ateliers des Vergers), architecte co-traitant et Guillaume Villié, ingénieur construction bois du projet, cette rénovation exemplaire met en avant le bois et les matériaux biosourcés.

Le bâtiment a obtenu le label PassivHaus. Il s'agit de la plus grande réhabilitation certifiée PassivHaus de France.

Contact :
Laure Buisson, chargée de communication
laure.buisson@st-etienne.archi.fr
Tel. 04 77 42 37 27